

N^o 5
 Naissance de
 Alfred Eugène
 Bance.

Le vingt-cinquième jour du mois de janvier l'an mil
 huit cent quatre-vingt-trois, à six heures du soir,
 Acte de naissance d'un enfant qui nous a
 été présenté et qui a été reconnu être du sexe
 masculin, né en la Commune de Bréauté, au jour d'hui,
 à six heures après midi; fils de Jean Baptiste
 Jacques Bance, teneur en bois, âgé de qua-
 rante ans, et de Désirée Victoire Justine Fille,
 épouse, âgée de vingt-neuf ans, demeurant en notre
 Commune, où ils ont contracté mariage, le vingt-cinq
 novembre mil huit cent trente-trois.

Lequel a reçu les prénoms d'Alfred Eugène
 sur la réquisition et présentation à nous faites par le
 dit Jean Baptiste Jacques Bance, père de
 l'enfant; en présence de quatre témoins, condamnés,
 âgés de trente-trois ans, et de quatre témoins
 Marie, épouse, âgée de quarante-six ans, tous
 les deux témoins et domiciliés à Bréauté.

Le déclarant et les témoins ont signé,
 après lecture faite, le présent acte fait double en
 leur présence et constaté suivant la loi, par nous
 Jean André Sery, maire de la Commune sus-
 dite, remplissant les fonctions d'officier public
 de l'état-civil, Golivet

Arsène Varin

Alfred Eugène Bance